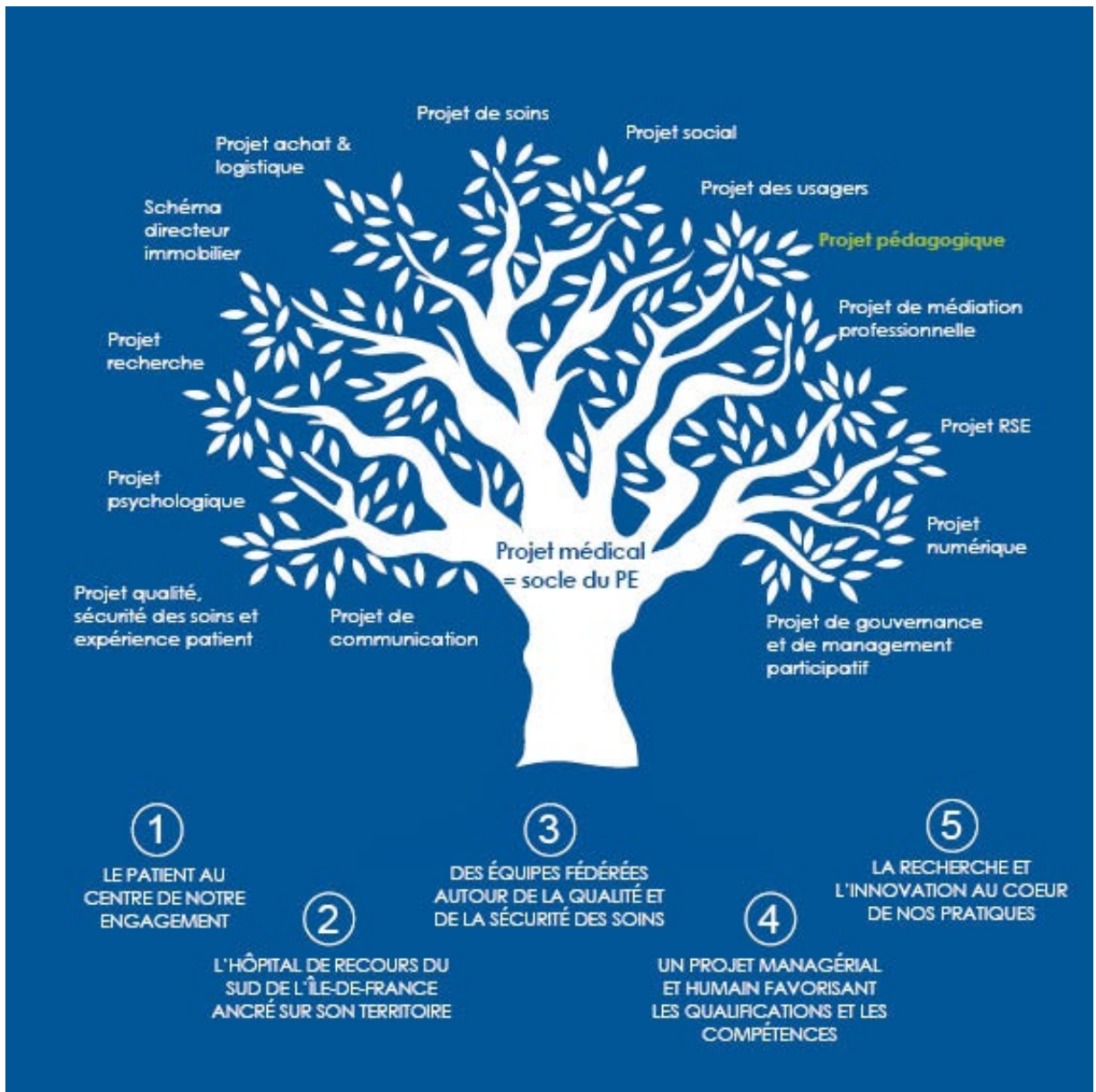


PROJET PÉDAGOGIQUE



SOMMAIRE

1. Introduction	3
2. Présentation de l'Institut des Formations Paramédicales (IFPM) du GHT Île-de-France Sud	3
3. Les orientations de la formation	4
3.1. Réfléchir autour de l'accueil et l'accompagnement des apprenants en stage	6
3.2. Améliorer le recrutement des candidats en valorisant les activités de l'IFPM et les métiers	7
3.3. Centrer dans nos projets l'éducation interprofessionnelle	7
3.4. Développer les compétences professionnelles par la simulation	8
3.5. Inscrire l'IFPM dans une démarche écologique et de développement durable	9
4. Le projet pédagogique 2022 – 2026 de l'IFPM du GHT Île-de-France Sud	9

1. Introduction

Le projet pédagogique de l'Institut des Formations Paramédicales (IFPM) du GHT Île-de-France sud est pluriannuel et couvre la période 2022-2026. Au-delà de l'intérêt pédagogique et du sujet de l'organisation des formations, le projet d'institut s'inscrit dans un contexte législatif, environnemental et sociétal. Cet ancrage permet de garantir aux apprenants une formation actualisée en regard des besoins de santé de la population, de la place accordée à l'utilisateur, des évolutions technologiques du système de santé tout en utilisant des méthodes pédagogiques innovantes.

C'est un projet de coordination d'institut qui concerne 4 filières de formation. Il puise dans l'histoire des instituts de formation et de l'hôpital support du Sud Francilien, et s'inscrit dans la réalité du schéma régional de formation sanitaire et dans les perspectives du système de santé actuel. Il prend en compte les évolutions des compétences professionnelles et les défis auquel le système de santé fait face depuis plusieurs décennies.

Ce projet pédagogique de coordination s'inscrit dans le projet d'établissement 2024/2028 du CHSF. Bien qu'évolutif, ce projet est le socle de réflexion pour une collaboration sereine, pleine et entière avec les établissements du GHT Île-de-France Sud, en particulier depuis l'emménagement de l'IFPM sur le site du CHSF. Ce projet pédagogique, élaboré par l'équipe pédagogique de l'IFPM est un outil de communication avec les différents partenaires des dispositifs de formation. Il constitue le guide de référence de l'ensemble des professionnels et apprenants et énonce les valeurs portées par l'ensemble de l'équipe, les orientations des formations proposées et les dispositifs mis en place pour former les futurs professionnels de santé paramédicaux dans un contexte socio-professionnel en constante évolution.

Ce projet pédagogique, s'inscrit dans une démarche qualité et de développement durable. La certification QUALIOP® obtenue sans réserve en 2022 pour l'ensemble des actions de formation dispensées valorise les actions menées.

Son élaboration prend appui sur :

- ✓ Les référentiels de formation des métiers concernés
- ✓ La législation et la réglementation en cours, très évolutive
- ✓ Le plan régional des formations sanitaires et sociales
- ✓ Les politiques de santé
- ✓ Le projet d'établissement, en particulier le projet de soins infirmiers, de rééducation et médicotecniques du CHSF
- ✓ Les évolutions professionnelles,
- ✓ La spécificité des projets pédagogiques existants des instituts (IFSI, IFMEM, IFAS, IFAP) et du département de formation continue
- ✓ Les évolutions du système universitaire en lien avec les formations IDE et MEM.

2. Présentation de l'Institut des Formations Paramédicales (IFPM) du GHT Île-de-France Sud

Depuis la rentrée 2022, l'IFPM accueille près de 700 étudiants et élèves sur le site unique d'Evry-Courcouronnes, répartis sur 4 filières de formations paramédicales :

- 1/ La formation de Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale : une promotion de 35 en rentrée de septembre
- 2/ La formation en Soins Infirmiers : une promotion de 200 en rentrée de septembre
- 3/ La formation Aide-Soignant : une promotion de 40 en rentrée de septembre et 24 en rentrée de janvier sur l'IFAS d'Arpajon
- 4/ La formation Auxiliaire de puériculture : une promotion de 50 en rentrée de janvier

Ces différentes filières, fédérées au sein d'une coordination par la synergie et la mutualisation qu'elles engendrent, déclinent une formation favorisant et valorisant les nouvelles méthodes pédagogiques.

L'IFPM s'inscrit également dans une volonté de développement des compétences des professionnels de santé paramédicaux à travers une offre de formation continue axée sur 4 principales actions :

- 1) Tutorat et accompagnement pédagogique des étudiants et élèves en stage
- 2) L'acte transfusionnel et ses contrôles
- 3) Construire un escape Game pédagogique
- 4) Formation des AS-AP sur les nouveaux soins du référentiel de 2021 (prévu en 2023)

La coordination de l'IFPM a pour objectifs :

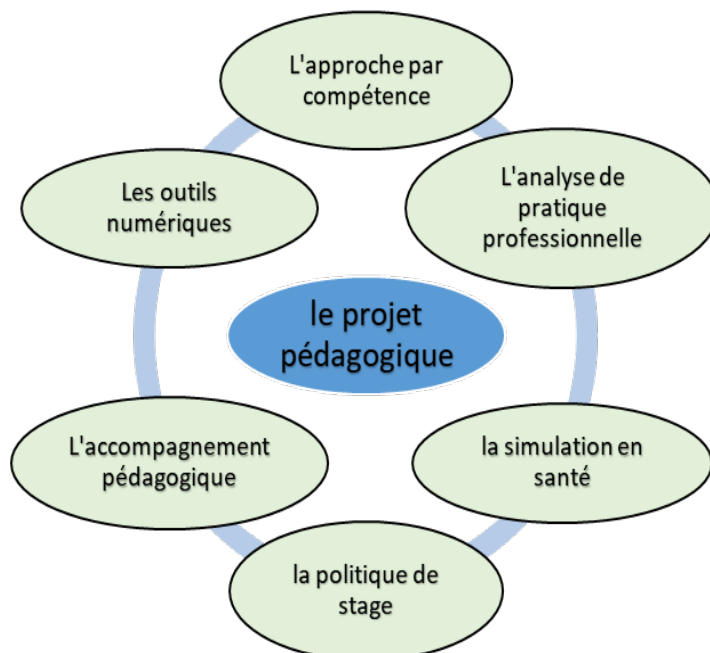
- L'émergence d'une culture commune par la promotion de collaborations internes et la définition d'une organisation collective permettant la mutualisation des moyens et des ressources mais aussi des enseignements communs interprofessionnels.
- L'optimisation du dispositif de formation par la valorisation des savoirs des formateurs, le développement des méthodes et des outils et une intégration au sein de l'Université Paris Sud qui permet la déclinaison de recherches pédagogiques.
- La certification des actions de formation par l'harmonisation des pratiques et la formalisation des procédures.
- L'intégration au sein du GHT Île-de-France Sud avec une collaboration efficiente notamment avec les établissements de santé support que sont le CHSF et le CHA, avec l'ambition d'être reconnu comme pôle régional de Formation.

3. Les orientations de la formation

Le projet pédagogique de coordination des instituts décline l'organisation de la formation au regard des référentiels de formation définie par les arrêtés suivants :

- Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'état infirmier.
- Arrêté du 14 juin 2012 modifié relatif au diplôme d'État de manipulateur d'électroradiologie médicale.
- Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.
- Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture

Ces référentiels donnent les orientations des instituts et constituent les choix pédagogiques portés par l'équipe et la Direction. Elle se déclinent autour de 6 axes :



Le champ de la formation sanitaire connaît une évolution structurelle avec l'organisation des dispositifs de formation sous l'angle d'approche de la **compétence** et la **valorisation des acquis par l'expérience**. Cette dynamique s'inscrit dans un contexte de droit à la formation tout au long de la vie. La réingénierie des formations AS et AP permet selon les candidats entrés en formation de bénéficier d'équivalence totale ou des dispenses de formation, selon leurs diplômes et/ou parcours professionnels. L'objectif reste de **faciliter l'adaptation**, le **transfert des compétences** et de **favoriser la mobilité des professionnels**.

Ainsi, les référentiels de formation déclinés répondent à l'évolution des métiers. Le professionnel paramédical se doit d'être plus mobile en France et en Europe, de décliner une capacité rédactionnelle en vue de transmettre des informations et de développer davantage l'analyse de pratiques et la gestion des risques.

Les paramédicaux sont appelés à être de plus en plus autonomes dans l'adaptation de leurs prestations à des personnes et à des contextes de soins différents, à **développer des expertises ciblées et des pratiques avancées** dans la prise en charge de patients âgés, poly pathologiques, chroniques, ce qui nécessite de solides compétences dans l'analyse des situations. La réingénierie des formations AS et AP permet d'ancrer ces nouvelles pratiques en lien avec l'évolution sociale et la prise en charge des usagers au quotidien.

L'évaluation des pratiques professionnelles exige de sensibiliser les futurs professionnels à la recherche documentaire et à l'analyse de publications scientifiques. Le cursus universitaire des formations IDE et MEM permet ce virage en offrant une formation conduisant à homogénéiser le diplôme en Europe, notamment grâce aux crédits ECTS. Le modèle de la compétence permet de répondre aux nouvelles exigences de la profession (besoins de santé, coordination, coopération, développement technique et technologique).

Les formations proposées par l'IFPM préparent le futur professionnel à :

- Appréhender la personne soignée dans sa globalité.
- Concevoir la santé comme un processus d'adaptation permanent.
- Développer le concept de Soins dans ses cinq dimensions (préventive, éducative, de maintien et d'entretien de la vie, curative, de réhabilitation).
- Acquérir les attitudes professionnelles requises pour l'exercice, inscrit dans un champ de compétences reconnu.

Les orientations de la formation s'articulent autour de 4 grands axes qui conduiront l'apprenant à l'exercice professionnel. Il aura ainsi développé **un jugement clinique**, des **compétences techniques, organisationnelles et relationnelles**, développé le **sens de la responsabilité** professionnelle dans une **démarche de réflexion éthique et écologique de développement durable**. A l'issue de sa formation, l'apprenant aura initié la **construction d'une identité et d'une posture professionnelle soignante**, qu'il saura réinterroger au cours de sa carrière.

3.1. Réfléchir autour de l'accueil et l'accompagnement des apprenants en stage

Le développement de la formation continue "tutorat et accompagnement des étudiants/élèves en stage" vise à former les tuteurs de stage, à développer une posture d'encadrant avec une approche pédagogique bienveillante. Cette formation participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de parcours d'apprentissage progressifs dans les services de soins. L'alternance de la formation nécessite un **travail collaboratif entre les formateurs et les encadrants de proximité**. L'IFPM a pour objectif d'organiser chaque année **un temps d'échange et de partage d'expérience** entre tous les partenaires de stage pour travailler ensemble sur les attendus de chacun.

Bien que moins réalisées pendant la période COVID, les **visites de stage** sont indispensables dans le processus d'apprentissage. Elles ont pour principal objectif d'accompagner les apprenants et les professionnels encadrants, dans une perspective de partenariat étroit qui vise la qualité de l'accueil, l'accompagnement du stagiaire et sa professionnalisation, le tout dans un souci de qualité et sécurité des soins. **Chaque formateur est référent** de plusieurs terrains de stage et se déplace à chaque fois que des étudiants sont affectés sur ce terrain. Ce référent est connu des professionnels encadrants des établissements.

Le stage est un temps fort de la formation, puisque dans les textes de la formation aux métiers de la santé, quelle que soit la filière de formation, le temps de formation consacré aux stages cliniques représente la moitié de la formation. C'est un temps de lien et de transfert des connaissances pendant lequel les professionnels en exercice, en étroite collaboration avec les formateurs de l'IFPM, accompagnent le stagiaire dans les soins et l'aident à percevoir le sens de ses actes et de ses comportements.

Le milieu de travail permet de développer l'analyse et le questionnement face à des situations de soins multiples et parfois complexes, l'offre de stage doit permettre de répondre à ce besoin de formation clinique. La finalité est de former des professionnels débutants autonomes, ayant le sens des responsabilités, capables de s'adapter aux situations de soins, sachant être à l'écoute des personnes afin de respecter les choix de celles-ci, et collaborant efficacement avec les autres professionnels de santé.

Les stages sont proposés aux apprenants durant l'ensemble de leur formation. L'IFPM dispose **d'un réseau de 400 partenaires** répartis sur l'Essonne et les départements voisins. Le parcours d'apprentissage clinique de l'apprenant est adapté avec le référent pédagogique en fonction de l'acquisition de ses compétences et de son projet professionnel. Seul le stage préprofessionnel est laissé au choix de l'apprenant, en accord avec son référent pédagogique. Ce stage peut être effectué en dehors de la région Ile de France et à l'étranger.

Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, J.O. du 7 août 2009 : « La formation initiale (...) basée sur l'alternance, amène l'apprenant à transférer les savoirs théoriques lors des mises en situation en stage. En effet, les stages sont déterminants pour réussir son insertion professionnelle et font partie intégrante du cursus de formation. Lorsqu'ils sont effectués à l'étranger, ils constituent une expérience très valorisante : d'une part ils témoignent de capacités appréciées des employeurs (initiative, autonomie, volonté et capacités d'adaptation) ; d'autre part l'étudiant, en testant son aptitude à évoluer dans un environnement complètement nouveau, renforce sa confiance en lui-même. »

L'IFPM se fixe donc comme objectifs d'inscrire la **mobilité internationale** dans l'offre de formation des étudiants d'ici la fin 2025, notamment en permettant aux étudiants en fin de formation de réaliser leur stage préprofessionnel dans le programme ERASMUS ou en dehors de l'union européenne, dans la limite de la sécurité sanitaire et de la politique du pays choisi. Cette mobilité internationale concerne les filières IDE et MEM qui sont universitaires. Outre le développement de compétences linguistiques, les stages à l'étranger permettent l'apprentissage de l'interculturalité, l'apprentissage des langues, l'exposition à la diversité culturelle et ouvre sur des nouvelles compétences, de nouveaux savoirs-être. Ils donnent l'opportunité à nos étudiants de découvrir et d'interroger d'autres prises en soins et d'autres systèmes de santé, d'échanger et de partager sur des pratiques.

Ainsi, dès 2019, une dizaine d'étudiants ont pu réaliser leur stage 6 au Vietnam, et d'autres au Cambodge en 2020.

3.2. Améliorer le recrutement des candidats en valorisant les activités de l'IFPM et les métiers

20 % des étudiants en soins infirmiers (moyenne sur le groupement universitaire Paris Saclay sur les années 2021-2022) abandonnent leur formation au cours de la 1^{ère} année. Pour la moitié d'entre eux, cette rupture de parcours est en lien avec une mauvaise orientation et une méconnaissance de la formation et du métier. Il est donc primordial d'accompagner ces jeunes à mieux choisir leur orientation et à les attirer vers les métiers du soin en ayant toutes les connaissances des contraintes et de l'engagement que ces métiers impliquent.

Ce point est en lien étroit avec l'axe 1 du Plan de Renforcement de l'attractivité du CHSF qui est de « **favoriser l'engagement des professionnels de santé dans la carrière hospitalière** » (axe 1 du Plan de renforcement de l'attractivité du CHSF/CHA 2022-2024) en renforçant le partenariat entre la direction des soins et la direction des instituts pour devenir un « générateur de compétences ».

Cet engagement passe d'abord par le développement d'une politique d'attractivité de recrutement. Cet objectif se concrétise par l'organisation de **journées portes ouvertes** en collaboration avec la Direction des soins et la Direction des Ressources humaines du CHSF/CHA. Cette initiative collective vise d'une part, à présenter le cadre institutionnel dans lequel se déroulera la formation, par la présentation du **potentiel pédagogique** de l'IFPM en termes de **méthodes innovantes**, de ressources et de moyens, et d'autre part, d'offrir aux futurs apprenants le **panel de terrain de stage au sein desquels ils pourront développer leurs compétences, ainsi que les possibles contrats** d'allocations d'études proposés par l'établissement.

L'attractivité de recrutement s'initie également au sein des **collèges et lycées du territoire**. Une collaboration étroite se met en place avec l'éducation nationale pour présenter aux élèves les différents métiers du soin et mieux les guider dans le choix de leur orientation.

3.3. Centrer dans nos projets l'éducation interprofessionnelle

L'inter-professionnalité est une notion large et inclusive qui implique de travailler en synergie avec des professionnels de métiers différents. Une des forces de l'IFPM est celle d'assurer la formation à 4 métiers du soin. L'alternance cours-stage permet la mise en relation des apprenants entre eux et l'élaboration de projets communs.

« Dans la formation, les membres d'une profession acquièrent des connaissances grâce aux autres professionnels et à propos de ceux-ci » (GALLANT Serge, CLERC Mireille, GACHOUD David et al., « Apprendre ensemble pour travailler ensemble : l'éducation interprofessionnelle, un mythe ou une réalité ? », Recherche en soins infirmiers, 2011/3 (N° 106), p. 40-46), c'est le **concept d'éducation interprofessionnelle (EIP)**.

Les EAS, EAP, EMEM et ESI enrichissent leurs connaissances et développent des compétences collaboratives. Cette inter-professionnalité se décline au cours des stages cliniques et est aussi valorisée et recherchée au sein des enseignements académiques :

- Mutualisation des sessions de formation aux gestes et soins d'urgence.
- Harmonisation des enseignements communs aux filières (hygiène, ergonomie, concepts en soins, législation, gestion des risques...) avec mutualisation des ressources humaines entre les 4 filières.
- Intégration de l'inter-professionnalité dans les projets mis en place.
- Création de scénario de simulation intégrant l'inter-professionnalité.

3.4. Développer les compétences professionnelles par la simulation

L'arrêté du 26 septembre 2014 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme infirmier, introduit officiellement la simulation en santé dans les modalités d'enseignement des IFSI. « *La simulation en santé est une méthode pédagogique active et innovante, basée sur l'apprentissage expérientiel et la pratique réflexive. Elle correspond à l'utilisation d'un matériel comme un mannequin ou un simulateur procédural, d'une réalité virtuelle ou d'un patient standardisé pour reproduire des situations ou des environnements de soin. Le but est de résoudre des problèmes des plus simples aux plus complexes, soit individuellement soit en équipe de professionnels. La simulation invite à optimiser le partenariat entre les professionnels des services de soins et les formateurs* ».

L'IFPM s'est inscrit dans le développement de la simulation en santé depuis une dizaine d'année. Le centre de simulation et d'innovations pédagogiques en santé de l'IFPM est fonctionnel et permet à des équipes pluri disciplinaires de s'exercer à des situations cliniques en formation continue, tout en intégrant les apprenants en formation initiale.

Doté de **5 laboratoires de simulation**, ce centre est le plus grand de la région ile de France sud. L'équipement disponible permet tout autant la mise en œuvre de scénarios complexes en inter-professionnalité par l'utilisation d'un mannequin haute-fidélité, que de scénarios plus simples guidés par un acteur ou un mannequin procédural. Toutes les filières de formation ont intégré la simulation dans leur dispositif de formation. L'IFPM est en cours d'acquisition d'un mannequin obstétrical et d'un mannequin néonatal de haute-fidélité, par le biais d'un appel à projet ARS. Cet outil permettra la collaboration interprofessionnelle entre l'IFPM et le CHSF/CHA dans le cadre du département de formation.



3.5. Inscrire l'IFPM dans une démarche écologique et de développement durable

Parce que les activités de soin ont un impact sur l'environnement et qu'ils sont de plus en plus pris en compte aujourd'hui, une réflexion sur le long terme est engagée pour éviter que le secteur de la santé soit lui-même à l'origine de risques sanitaires. (Production de déchets issus des activités de soins à risque infectieux, stockage et utilisation de produits dangereux, rejets liquides spécifiques (activités de laboratoire, de soins, de stérilisation...) etc...

Il est donc important que les apprenants qui débutent leur carrière professionnelle soient sensibilisés aux enjeux climatiques et soient acteurs de la prévention écologique, parce que la santé publique est aussi liée à la santé de la planète.

Cette ambition se manifeste par 4 projets :

- 1) Désignation d'un référent « écologie et développement durable » au sein de l'équipe pédagogique.
- 2) Intégration de l'écologie dans les soins au travers de l'unité optionnelle "écologie et soins" dans la filière IDE.
- 3) Participation de l'IFPM à la semaine de développement durable du CHSF et aux campagnes de sensibilisation.
- 4) Poursuite de la transformation digitale de l'IFPM dans le cadre du « zéro papier » avec la numérisation du dossier scolaire, des supports pédagogiques et des procédures.

4. Le projet pédagogique 2022 – 2026 de l'IFPM du GHT Île-de-France Sud

Le projet pédagogique 2022 – 2026 de l'IFPM du GHT Île-de-France Sud est inscrit dans un document plus complet et plus large disponible sur le site internet du CHSF, du CHA et du CHSE.

Il s'articule autour de 13 axes :

- 1/ **Les orientations de la formation** (ci-dessus)
- 2/ **La conception générale de la formation et les choix pédagogiques en lien avec les métiers préparés : les valeurs, les finalités visées avec le profil attendu et les compétences pour exercer le métier**
- 3/ **La stratégie de développement de l'offre numérique : plateforme dédiée, outils de communication à distance, mise à disposition des élèves et étudiants de matériel informatique adapté**
- 4/ **Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation**
- 5/ **La stratégie d'analyse des besoins de l'étudiant ou l'élève en lien avec les attentes de l'employeur et/ou du financeur concerné**
- 6/ **Le projet d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des étudiants ou élèves en situations de handicap**
- 7/ **L'individualisation des parcours et la stratégie de prévention des ruptures de parcours**
- 8/ **La planification de l'alternance**
- 9/ **La politique de stage et la liste des lieux et places négociés en lien avec les obligations réglementaires**
- 10/ **Les modalités d'encadrement et de tutorat négociés avec les responsables des structures d'accueil**
- 11/ **Les modalités d'évaluation de la qualité des lieux de stage par les élèves et étudiants**
- 12/ **Les prestations offertes à la vie étudiante**
- 13/ **Les indicateurs d'évaluation du projet**

Aujourd'hui, notre motivation, notre engagement nous permettent de décliner en toute confiance, une Pédagogie qui reconnaît l'étudiant comme un PARTENAIRE à part entière.

Prémices d'un professionnel motivé et engagé !